



CONCARNEAU SUBAQUA - FFESSM N° 03290443

Plongées loisir et formation tous niveaux - Adhésion 2023-2024

[SITE INTERNET](#)

mail secrétariat : [concarneausubaqua@gmail.com](mailto:concarneausubaqua@gmail.com)

Té l :

Informations administratives

NOM :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Date de naissance :  lieu de naissance :

Téléphone :  Portable :

Profession (facultatif) :

E-mail :

Informations liées à la sécurité

Groupe sanguin :  Allergie à l'aspirine : oui  non

Autres allergies ou remarques :

Personne à prévenir en cas d'accident :  son téléphone :

Pour les mineurs, représentant(s) légal(aux) :

Brevets et qualifications

Plongeur débutant  N1  N2  N3  N4  autres

Encadrant E1  E2  E3  E4  IR  IN

Spécifiques nitrox  nitrox confirmé  trimix élémentaire  trimix

TIV  RIFAP  ANTEOR  Permis bateau

Autres (bio, vidéo, photo, recycleur...)

Tarifs 2022-2023

Remplir les cases par un chiffre

adhésion + licence 170 € licence seule 45,8 €

adhésion seule 127 € Numéro de licence

adh ± lic A 0,00 €

formation N1 200 € N2 260 € N3 380 € N4 380 €

Nitrox 100 € Nitrox confirmé 160 € Trimix élémentaire \* 270 € Trimix\* nous consulter

\* Hors coût des gazs et des sorties

tarif formation B 0,00 €

A partir du niveau 2, le gonflage des blocs est à la charge du stagiaire

Assurance complémentaire

Avec votre licence, vous bénéficiez d'une responsabilité civile qui couvre les dommages que vous causerez à autrui. Pour être couvert, si vous êtes victime d'un accident, une assurance complémentaire est nécessaire. Le règlement intérieur du club l'impose. A défaut de pouvoir présenter une attestation d'assurance personnelle, la FFESSM propose par le biais du cabinet LAFONT plusieurs niveaux de garantie. Le détail est disponible sur leur site : [www.cabinet-lafont.com](http://www.cabinet-lafont.com)

loisir 1 21,00 € loisir 2 26,00 € loisir 3 44,00 €

loisir 1 top 41,00 € loisir 2 top 52,00 € loisir 3 top 86,00 €

tarif assurance C 0,00 € attestation autre assurance

Montant total = A + B + C = 0,00 €

Pièces à fournir

Pour tous : Un chèque de règlement, rédigé à l'ordre de "Concarneau Subaqua" pour l'adhésion au club, la licence, le coût de formation et celui de l'assurance. Il est toutefois possible de faire **trois chèques pour le pack (adhésion, licence, assurance) et trois chèques pour la formation**. La totalité devra être encaissée avant fin septembre 2023.

Le certificat d'absence de contre indication à la pratique de la plongée sera délivré depuis moins d'un an par tout médecin sauf pour le passage des brevets de trimix. Il sera alors délivré par un médecin de la FFESSM ou titulaire d'un CES de médecine du sport ou un médecin hyperbare.

Toutes les cases jaunes sont à remplir obligatoirement avant d'envoyer le dossier

Le dossier est à envoyer à la secrétaire :  
Michelle Le Gouriff  
26 Chemin de Kerdroniou  
**29000 Quimper**

Droit à l'image

Je cède à Concarneau Subaqua, à titre gracieux, le droit d'utiliser les images me représentant dans le cadre des activités publiques du club.

Cocher cette case si refus

Je reconnais l'exactitude des informations fournies et avoir été informé(e) des possibilités offertes par les garanties complémentaires du cabinet LAFONT.

Fait à :  Le :  Signature :